VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# QUE FAIRE QUAND VOTRE CONJOINT CACHE DE LA DROGUE À VOTRE DOMICILE

Par Profil supprimé Postée le 10/10/2018 10:59

> Bonjour je voudrais savoir se que je dois faire car mon conjoint cache la drogue qu'il vend à notre domicile,nous avons trois enfants ensemble et je sais pas quoi faire car j'ai peur que si la police vient chez moi et trouve la drogue croit que je suis complice et que mes enfants me soient retiré.je voudrais le quitter mais étant sans emploi impossible de louer un logement.pourriez vous m'aider sur la marche à suivre pour me mettre moi et mes enfants à l'abri !!!!??

---

**Mise en ligne le 11/10/2018**

Bonjour,

Nous comprenons que vous n'acceptiez pas la situation que vous impose apparemment votre conjoint à votre domicile et que vous cherchiez à vous mettre à l'abri avec vos enfants. Le champ de compétence de notre service ne nous permettra pas de vous indiquer une marche à suivre, il vous faudrait pour cela vous mettre en relation avec l'assistante sociale de votre secteur ou prendre contact avec un centre PMI (Protection Maternelle Infantile) de votre ville.

Il semble important que vous fassiez état de vos difficultés et de votre souhait de vous soustraire de ce cadre de vie auprès des services concernés, vous serez alors informée, conseillée, guidée en vue de pouvoir vous protéger avec vos enfants. Bien que sans emploi, vous avez probablement droit à diverses aides qui vous permettraient d'accéder à un logement et de subvenir aux besoins de vos enfants.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons bonne continuation dans vos démarches.

Cordialement.

---